

Charles-Joseph Panckoucke et le *Mercur*e de France pendant la crise révolutionnaire : édition du *Plan de travail pour l'année 1790*

Le Lillois Charles-Joseph Panckoucke (1736-1798), fils du libraire André-Joseph Panckoucke (1703-1753), reprend le commerce familial à la mort de celui-ci¹. À la suite de soucis éditoriaux dans sa ville natale et de difficultés qui le menèrent d'ailleurs en prison, il s'installe à Paris en 1762 et est reçu libraire la même année. Sa demeure, l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, qu'il acquiert en 1768, deviendra bientôt le centre de ses activités professionnelles et un pôle des Lumières parisiennes.

Panckoucke se révèle très vite un puissant et efficace vulgarisateur des Lumières : lié avec les plus grands noms de son temps, tels Rousseau, Voltaire ou Buffon, il est introduit dans tous les salons parisiens. Il s'entoure de plus de deux cents collaborateurs pour organiser la première grande maison d'édition et le premier véritable empire journalistique français – avec une dizaine de périodiques, dont la *Gazette* et le *Mercur*e de France, ou encore le *Moniteur universel*. C'est lui également qui lance l'offensive contre les journaux de langue française imprimés à l'étranger, en créant le *Journal de Genève* en 1772 et le *Journal de Bruxelles* en 1774. Mais sa plus grande entreprise éditoriale est incontestablement l'*Encyclopédie méthodique par ordre des matières*, publiée à partir de 1782 mais dont le dernier volume sera édité par sa fille un demi-siècle plus tard. Quatre ans avant sa mort et après des pertes financières énormes, Panckoucke prend sa retraite, conservant néanmoins la direction du journal *La Clef du cabinet des souverains* jusqu'à sa disparition en décembre 1798.

Panckoucke a écrit une page fondatrice de l'histoire de la presse périodique française en se rendant acquéreur du privilège de l'un des doyens du genre : le

¹ *Dictionnaire des journalistes : 1600-1789*, sous la dir. de Jean Sgard, Oxford, Voltaire Foundation, 1999, t. II, n° 66. Frédéric Barbier, *Lumières du Nord. Imprimeurs, libraires et « gens du livre » dans le Nord au XVIII^e siècle (1701-1789)*. *Dictionnaire prosopographique*, Genève, Librairie Droz, 2002, notices n° 231 (André Joseph Panckoucke) et 232 (Charles Joseph Panckoucke) (« Histoire et civilisation du livre »). Suzanne Tucco-Chala, *Charles-Joseph Panckoucke et la librairie française (1736-1779)*, Pau, Marrimpouey ; Paris, J. Touzot, 1977. Robert Darnton, « L'imprimerie de Panckoucke en l'an II », *Revue française d'histoire du livre*, 1979, pp. 359-369.

*Mercur de France*². Fondé en 1672 par Donneau de Visé, sous le titre de *Mercur galant*, le titre devient le *Mercur de France* à partir de 1724, appellation qu'il conserve jusqu'en 1792. Il continue ensuite à paraître sous le nom de *Mercur français*. Après une succession de différents titulaires du privilège, le *Mercur* est pris en mains par Lacombe en 1768, lequel fait une retentissante faillite en mai 1778³. Panckoucke donnera un nouvel essor au titre, en faisant affluer de très nombreux souscripteurs venus des journaux qu'il possédait, et «il en porta en effet la prospérité au plus haut degré»⁴. En juin 1778, le titre ne compte que 1800 souscripteurs; un mois plus tard, le nombre des abonnés est à 6500, à 7000 en 1779 et à 20 000 en 1783. En 1788, nous sommes retombés à 11 000 abonnés, mais la diffusion remonte à 15 000 à la veille de la Révolution. En 1792, le nombre des abonnés est revenu à 8500 et, le 10 août de la même année, lorsque la monarchie est abolie, Panckoucke se voit obligé de céder la rédaction aux nouvelles autorités. Néanmoins, sa propriété nominale ne lui est pas enlevée: il cède le *Mercur* à son gendre, Henri Agasse, le 26 janvier 1794⁵.

Depuis sa naissance, le titre alliait littérature et politique. Panckoucke scinde le *Mercur* en deux parties bien distinctes, paginées séparément, et y incorpore son *Journal de Bruxelles*. Les principaux rédacteurs avec lesquels il travaille sont: Dubois-Fontanelle et son successeur Mallet du Pan pour la partie politique; La Harpe, Imbert, Dorat, Berquin, Daubenton, Bucquet, Macquer, Rémy, Guyot, Baudeau, Suard, et bien d'autres, pour la partie littéraire. Le couperet révolutionnaire étant tombé sur la presse d'Ancien Régime, une restructuration s'impose en quelques mois: d'emblée Panckoucke supprime la partie littéraire pour se concentrer exclusivement sur la politique. Fin 1789, à la faveur d'une apparente accalmie et d'une possible stabilisation de la situation, il se propose de relancer la partie littéraire. Le 30 novembre 1789⁶, il passe une convention qui précise le rôle de chacun de ses plus proches collaborateurs, Marmontel⁷, La Harpe⁸

² *Dictionnaire des journaux: 1600-1789*, sous la dir. de Jean Sgard, Oxford, Voltaire Foundation, 1991, t. II, n° 924 et 925.

³ Sur Jacques Lacombe (1724-1811): Frédéric Barbier, «La librairie parisienne, la Russie et les puissances du Nord au XVIII^e siècle: l'invention de la médiatisation», à paraître dans les Actes du colloque de Moscou, 2005.

⁴ Eugène Hatin, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, Paris, Firmin-Didot, 1866, p. 26.

⁵ Tucoc-Chala, *ouvr. cit.*, p. 470.

⁶ Tucoc-Chala, *ouvr. cit.*, p. 464, note 16 (la cote est erronée).

⁷ Jean-François Marmontel (1723-1799). Directeur du *Mercur* de 1755 à 1758, il en fut aussi l'un des rédacteurs littéraires jusqu'en 1761, puis il reprit son activité à la demande de Panckoucke de janvier 1790 à décembre 1791. *Dictionnaire des journalistes*, t. II, n° 550.

⁸ Jean-François de La Harpe (1739-1803) était rédacteur au *Mercur* de 1768 à 1779, puis il redeviendra collaborateur de Panckoucke en 1789. *Dictionnaire des journalistes*, t. II, n° 444.

et Chamfort⁹. Dès le 5 décembre 1789, la page de titre de chaque livraison du *Mercure* est ainsi libellée :

Mercure de France dédié au Roi, par une Société de gens de lettres, composé & rédigé, quant à la partie littéraire (à commencer au mois de janvier 1790¹⁰) par MM. Marmontel, de La Harpe, & Chamfort, tous trois de l'Académie française, & par M. Imbert¹¹, ancien éditeur : quant à la partie historique et politique, par M. Mallet du Pan, citoyen de Genève.

Les livraisons des 5 et 12 décembre 1789 renferment un *Avis sur le Mercure de France* qui fait part aux souscripteurs des principaux changements effectués dans le journal :

Nous avons voulu, par de nouveaux efforts & de nouvelles combinaisons, donner aux gens de lettres une nouvelle preuve du désir que nous avons toujours montré de leur être utile ; & c'est pour parvenir sûrement à ce but, que nous avons cru devoir apporter quelques changemens dans la composition & rédaction de la partie littéraire du *Mercure* (...). Des circonstances impérieuses nous avoient forcé de sacrifier cette partie [littéraire] presque entièrement au journal politique, dont l'objet depuis un an occupoit de préférence tous les esprits ; mais à mesure que l'ordre & le calme semblent prêt à renaître, on revient plus volontiers aux jouissances du fait & de l'imagination (...). Il y a plus : la liberté de penser faisant rentrer désormais dans l'étude des lettres tous les objets de la raison, la vraie Littérature, celle des esprits supérieurs peut enfin tout embrasser, & n'a plus ni limites ni entraves...¹²

À cet effet, Panckoucke prépare un document très détaillé pour l'organisation interne du *Mercure*, et plus particulièrement pour la partie littéraire de celui-ci, le *Plan du travail du Mercure de France pour l'année 1790*. Le *Plan* apporte un éclairage très précis sur l'organisation et la distribution du travail au sein d'un grand journal de la fin du XVIII^e siècle, en même temps que sur l'émergence de la fonction éditoriale dans une époque charnière¹³.

⁹ Sébastien Chamfort (1740-1794). En 1778, Panckoucke lui propose de se charger de la chronique des *Spectacles*, mais il refuse. Il débutera sa collaboration au *Mercure* à partir de janvier 1790 et cela jusqu'au 26 novembre 1791. *Dictionnaire des journalistes*, t. I, n° 161.

¹⁰ Cette mention entre parenthèses n'apparaît que sur les quatre numéros du mois de décembre.

¹¹ Barthélemy Imbert (1747-1790) est nommé directeur du *Mercure* en 1786 et est considéré comme le « bras-droit de Panckoucke » selon Bachaumont. Imbert fut rédacteur pour la partie *Théâtre, Musique et Estampes*. *Dictionnaire des journalistes*, t. I, n° 406.

¹² *Mercure de France*, 5 décembre 1789, pp. 26-27 : « Avis sur le Mercure de France ».

¹³ Frédéric Barbier, « Habermas et l'éditeur, ou Qu'est-ce que la médiatisation ? », dans *Buch-Kulturen* [Mélanges Reinhard Wittmann], Wiesbaden, Harrassowitz, 2005, pp. 37-57.

ÉDITION DU TEXTE

Plan du travail du *Mercur*e de France pour l'année 1790¹⁴
Des Coopérateurs particuliers¹⁵

Messieurs les Gens de lettres qui veulent bien concourir par leurs travaux à la perfection de cet ouvrage, sont priés d'observer que les extraits des livres qu'ils se proposent de donner, doivent être proportionnés à l'importance des ouvrages. Une brochure, fût-elle intéressante, ne doit donner que quelques pages d'extraits. Le *Mercur*e n'étant que de deux feuilles¹⁶ exige que l'analyse d'un ouvrage soit en général renfermée dans dix ou douze pages de Cicéro¹⁷. Si l'ouvrage par son importance exigeoit plus de détails, il faudroit couper l'extrait en deux, en faisant en sorte que chaque extrait présentât cependant un tout; et que le second ne fut pas une suite immédiate du premier. Il faut même dans ce dernier cas; en donnant le premier extrait ne pas annoncer le second.

Le *Mercur*e n'est pas un journal pour les savans¹⁸: c'est en général la lecture des Gens du monde et d'un certain nombre d'amateurs qui veulent être au courant de toutes les nouvelles littéraires. En conséquence l'extrait d'un livre de science et d'art, doit être d'un tout autre ton que si on le destinoit à des savans ou à des artistes.

Il faudroit donc que les extraits de ce genre fussent courts et précis, dégagés autant qu'il seroit possible des termes scientifiques, présentés d'une manière claire, facile et à la portée du plus grand nombre des lecteurs. En annonçant des découvertes et des travaux sur une matière de science, il est surtout impor-

¹⁴ Taylor Institution library, Oxford, MS.F/PANCKOUCHE.1. Manuscrit non autographe, composé de 5 feuillets rédigés recto verso sous la direction de Panckoucke, en partie numérotés. Il fut acheté en 1976 à la librairie Paul Jammes [André Jammes] à Paris.

Bibliographie complémentaire: Georges de Courcel, «Mémoire historique et détaillé pour la connaissance exacte des auteurs qui ont travaillé au *Mercur*e de France», *Bulletin du bibliophile*, 1902, pp. 301-313, 402-427, 467-484 et 524-529; 1903, pp. 29-36 et 90-102. Daspit de Saint-Amand, «Le *Mercur*e de France sous la direction de Panckoucke», *Moniteur du bibliophile*, 2^e année, n° 9, novembre 1879, pp. 257-267. Émile Picot, *Catalogue des Livres composant la Bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild*, Paris, Damascène Morgand, 1893, t. III, n° 2524, pp. 283-317.

¹⁵ Panckoucke s'était entouré de quatre grands collaborateurs: Marmontel, Chamfort, Imbert et La Harpe, qui à leur tour dirigeaient chacun une rubrique ou *division* du *Mercur*e comme l'appelle Panckoucke dans l'article 20.

¹⁶ Deux feuilles au format in-12 équivalent à 48 pages. Panckoucke se réfère ici à la partie littéraire uniquement, car le *Mercur*e contient en réalité de 4 à 6 feuilles, avec la partie politique.

¹⁷ Le Cicéro est un «corps de caractère correspondant au corps 12 du système Fournier (1737) et à 11 points Didot (v. 1780)» (*Dictionnaire encyclopédique du livre* [ci-après *DEL*], Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2002, t. I, p. 528).

¹⁸ C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'une revue pour les «académiciens», mais pour les «beaux esprits» et pour les lettrés. Panckoucke établit une différence entre les lecteurs des journaux spécialisés de l'époque, tels que le *Journal des Sçavans*, et le *Mercur*e. Il essaye de définir, à travers cette formule, le «public lettré», qui n'est pas encore le «grand public» de la librairie de masse.

tant de bien établir l'état de la question, et de rappeler les vues et les observations antérieures sur le même sujet; c'est ce que sentiront mieux qu'on ne peut le dire, les Gens de lettres qui voudront bien s'occuper de ces extraits.

Messieurs de Marmontel, de la Harpe et Chamfort s'étant chargés de la Rédaction et composition du *Mercur*e; à l'exception de l'article des Poésies et des Spectacles de la Comédie française et de l'italienne¹⁹, il est nécessaire qu'ils s'entendent entre eux et se distribuent; chacun dans son genre, les matières qu'ils se proposent de traiter. Comme l'ordre est indispensable pour remplir parfaitement leur but, et que le service du *Mercur*e ne peut jamais être retardé d'un seul instant, je prendrai la liberté de leur faire plusieurs observations qui leur sembleront peut être minutieuses à la première vue, mais sans les quelles je ne pense pas que le service puisse se faire avec exactitude.

1- Comme il est convenu que les titres des livres nouveaux, des estampes, de la Musique, des cartes &c, n'auroient lieu à l'avenir que sur les couvertures²⁰, il est nécessaire que M^r de la Harpe²¹ qui s'est chargé de recevoir ces livres, en tienne un Registre exact, avec la date du mois.

2- M^r de la Harpe enverra toutes les semaines à M^r Moutard²², imprimeur de cette partie²³, les titres des livres nouveaux, reçus dans la semaine. M^r Imbert fera la même chose de son côté pour les estampes et la Musique.

3- M^r de la Harpe distribuera à ses collègues les livres dont chacun d'eux, d'accord avec lui, croira devoir se charger.

4- Le *Mercur*e n'étant exactement que de deux feuilles, il est de la dernière importance qu'il y ait toujours dans le Portefeuille²⁴ nombre de petits articles depuis une demi page jusqu'à deux ou trois pages pour pouvoir le terminer.

5- Les payemens étant égaux entre les Rédacteurs, il paroît convenable que leurs travaux le soient aussi; et cependant comme une évaluation exacte du

¹⁹ Rubriques dirigées par Imbert.

²⁰ Panckoucke fait référence aux couvertures imprimées de chaque livraison du *Mercur*e. Celles-ci reprenaient partiellement ou totalement la page de titre, la table des matières ou d'autres informations des ouvrages dont on donnait le compte-rendu. Dans le cas du *Mercur*e de France, «la couverture devint une sorte de périodique parallèle, indiquant la liste des nouveaux titres au fur et à mesure de leur parution et pourvue d'un titre propre, le *Catalogue hebdomadaire*» (DEL, I, p. 678).

²¹ La Harpe apparaît comme le véritable secrétaire général d'édition de cette grande entreprise, tout comme à l'époque de Lacombe.

²² Nicolas-Léger Moutard (1742?-18..?), imprimeur-libraire, établit rue des Mathurins, Hôtel de Cluny, fut l'imprimeur du *Mercur*e d'octobre 1787 à 1794, sauf pour le mois de mars 1789.

²³ Grâce aux travaux de Sabine Juratic, nous savons que Panckoucke, dans certaines circonstances, faisait simultanément appel à différents imprimeurs. Cette pratique est confirmée par une note de Panckoucke lui-même, où il signale que Moutard était l'«imprimeur de cette partie» des *Livres nouveaux*. Sabine Juratic, «Entre tradition et innovation: les ateliers typographiques parisiens au XVIII^e siècle», dans *Les Trois révolutions du livre*, dir. Frédéric Barbier, Genève, Librairie Droz, 2001 (*Revue française d'histoire du livre*, 106-109), pp. 133-151.

²⁴ Il fait allusion à une sorte de réserve de comptes-rendus et d'articles rédigés au préalable et prêts à être publiés en cas de besoin. Voir aussi l'article n° 13.

nombre de feuilles fournies par chacun d'eux, est ici presque impossible et que, toutefois il est nécessaire de se rendre compte de la quantité d'articles que chacun des Rédacteurs aura fournis, il me semble encore indispensable, que M^r de la Harpe chargé de remettre les livres nouveaux à ses collègues, fasse toutes les semaines et après que le Mercure aura paru, sur un Registre particulier, le relevé exact des articles, du nombre de pages que chacun d'eux comporte et du nom de celui qui l'aura composé. ~~Et tous les six mois il sera fait une vérification~~²⁵. Ce relevé fera connoître tous les six mois le nombre de feuilles que chaque Rédacteur aura fournies.

6- Il y a quelquefois des ouvrages considerables du prix de trois à quatre cens livres et même davantage. Les Rédacteurs détermineront quel sera celui d'entre eux qui en sera chargé²⁶.

7- Pour prévenir toute difficulté à cet égard, j'oserai leur présenter une idée. Ce seroit que la totalité des livres fît une masse commune où chacun rapporteroit l'ouvrage dont il auroit fait l'extrait; la vente de ces livres se feroit à la fin de l'année et le produit s'en partageroit entre eux.

8- Une autre difficulté se présente. Chacun des auteurs peut désirer de faire l'extrait d'un même ouvrage. Le sort²⁷ dans ce cas paroîtroit devoir en décider.

9- Il faut que les auteurs conviennent de celui d'entre eux qui recevra leurs manuscrits et celui qu'ils auront choisi, les enverra directement à M^r Imbert²⁸.

10- [deux mots biffés illisibles] ~~il sera pris~~ le Rédacteur chargé des Manuscrits prendra note et date de la remise faite à M^r Imbert. Peut-être seroit-il convenable que le jour du mois fut annoté sur chaque article.

11- Les auteurs, dans les expéditions qu'ils feront à M^r Imbert, lui indiqueront les articles les plus pressés.

12- Il est à observer que l'Éditeur ne peut pas faire toujours passer un article avant l'autre. Cela dépend des autres matériaux qu'il doit employer. Si l'article Spectacle par exemple, est d'une certaine étendue, il empêche l'insertion d'un article de littérature qui seroit de la même étendue &c.

13- Les Rédacteurs et Éditeur doivent avoir l'attention que le Portefeuille du Mercure soit toujours garni, de maniere qu'en tout tems il y ait en extrait et en pieces de vers ou fugitives de quoi composer cinq à six mercures. C'est le seul moyen de n'être jamais embarrassé, de prévenir même le cas de maladie.

14- l'Éditeur ne sera pas libre de faire ~~aucun~~ des changements aux articles des Rédacteurs.

²⁵ Biffé de la même main. Le terme « vérification » a pu sembler à Panckoucke par trop contraignant.

²⁶ Il est évident qu'une certaine notion de prestige est liée aux ouvrages les plus onéreux, mais c'est surtout leur valeur vénale qui amène Panckoucke à suggérer le septième point.

²⁷ Avec un très grand pragmatisme Panckoucke suggère une solution salomonique à ce genre de litige.

²⁸ On voit apparaître ici une autre attribution d'Imbert dans son rôle de « bras droit » de l'éditeur (Bachaumont).

15- Chaque Rédacteur corrigera l'épreuve de ses articles, et à cet effet il aura soin de mettre sur le Manuscrit exactement son nom et sa demeure. Chaque épreuve doit être renvoyé du jour au lendemain.

16- Si un Rédacteur n'a pas le tems de relire son épreuve, il en prévendra l'Éditeur qui a lors en sera chargé.

17- Les Rédacteurs feront attention qu'il y a des articles soit de livres, soit de Variété qui intéressent des personnes considérables²⁹, et qu'il faut dans certaines circonstances laisser passer avant tout autre article; dans ce cas ils en prévientront l'Éditeur.

18- Il faut mettre autant qu'il sera possible aux titres des livres leur prix et toujours leur format.

19- Il faut très rarement faire usage des annonces, avis, Prospectus. Il y a une feuille consacrée à ces objets sous le titre de Supplément.

20- Comme la variété est l'objet du Mercure, l'Éditeur doit avoir l'attention de mélanger les articles; s'il y a dans les nouvelles littéraires un article long, il doit être précédé ou suivi d'autres plus courts. Il en est de même pour l'article des pièces fugitives en vers ou en prose, et pour toutes les autres divisions. Il faut dans chaque Mercure, autant qu'il sera possible, un article de chaque division, sinon il n'y auroit point de variété, et le Mercure ne rempliroit plus son plan; il faut y mettre de tems en tems des articles d'arts ou d'industrie: il doit y avoir des contes quand on pourra s'en procurer de bons.

De l'Éditeur de la Poesie

Il doit être plus severe que jamais sur le choix des Poesies: c'étoit une très grande erreur de croire qu'il fallût insérer les pieces de vers bonnes ou mauvaises des souscripteurs³⁰. C'étoit avec ces vues que le Mercure étoit tombé dans le plus grand discrédit³¹. On doit rarement dans ce choix, faire acception des personnes: j'en excepte les Énigmes, les logogriphes, les acrostiches et les questions qui exigent beaucoup moins de sévérité; cette partie des Poemes ne doit jamais former plus de cinq ou six pages.

Des Spectacles

Cette partie est la plus intéressante du Mercure; il faudroit, à l'occasion d'une piece nouvelle, rappeler les pieces anciennes qui ont été faites sur le même sujet, comparer ce qui a été fait avec la piece dont on parle, exposer son plan, sa marche le plus brievement possible, citer les vers les plus remarquables.

²⁹ Les soucis politiques de l'éditeur, dans une période particulièrement délicate.

³⁰ L'idée est fondamentale pour ce qui regarde la définition du public, de son statut et de son rôle. La logique du contrat que matérialise la souscription ne peut plus être à la base des relations entre auteurs et éditeur.

³¹ Cette remarque apparaît comme une véritable palinodie par rapport à la politique éditoriale pratiquée sous l'Ancien Régime. Panckoucke souhaite désormais se démarquer de sa trajectoire antérieure.

On ne parlera que sobrement des débuts; il seroit même bon de ne rien dire de ceux qui n'ont aucun succès: on ôte souvent l'état à un Comédien sans aucune utilité pour le public, en l'empêchant de se placer en Province quand il n'a pas réussi à Paris. Si l'on se permet de la Critique, il faut qu'elle soit sans amertume et toujours motivée, et prendre toutes les formules qui s'accordent avec le ton de décence qu'il importe de conserver à ce journal. L'auteur surtout doit montrer une grande impartialité. Il ne doit jamais laisser entrevoir qu'il peut être l'ami ou l'ennemi de l'auteur [de la pièce]³².

Chacun des Rédacteurs particuliers sera maître absolu dans sa partie; on n'admettra d'extraits, de notices, de réponse, dans la partie dont il s'est chargé, qu'avec son consentement.

M^{rs} les Rédacteurs et Éditeur voudront bien faire attention que le Mercure doit paroître exactement le samedi. Comme il faut le tems de composer, de tirer, de la lecture des épreuves, de la Brochure, de l'expédition, il faut toujours que leurs articles soient à l'imprimerie dix jours³³ auparavant. L'article seul des spectacles doit, autant qu'il est possible, n'être envoyé que le Samedi ou le Dimanche qui précède le jour où il paroît, et on y doit parler des nouveautés qui ont été données jusqu'à cette époque³⁴.

³² On peut faire un rapprochement du caractère et de l'éthique de l'éditeur avec ce que nous avons déjà remarqué ci-dessus.

³³ Cette célérité peut être obtenue grâce à la diligence avec laquelle Panckoucke sous-traitait l'impression de son journal.

³⁴ Avec les spectacles, nous sommes pleinement dans l'économie de la nouveauté.